

Rapport des réunions de l'EAP

Peter Schulthess

Les réunions du mois de février de l'EAP se sont déroulées, conformément au plan de rotation, à Vienne. Pendant la première partie de la réunion du comité, la question de savoir si le travail du lobbyiste mandaté était utile ou non a animé les discussions. Il était connecté en ligne pour l'étude de son rapport. En toute objectivité : La question serait plutôt de savoir si les organisations membres et le bureau exécutif remplissent leur rôle pour permettre au lobbyiste de poursuivre ses travaux. Les discussions et les questions en plénière s'articulaient autour des mêmes points qu'en octobre. Cela n'est pas efficace du point de vue du donneur d'ordres. Et ainsi il n'est naturellement pas vraiment utile de faire appel à un lobbyiste.

La discussion a révélé une forte tension au sein de l'organisation. Philippe Vrancken a pris la présidence avec pour intention d'apporter des changements et une amélioration de l'efficacité. Cela ne semble pas plaire à tout le monde dans le bureau exécutif ni dans le comité élargi. Des anciennes structures de pouvoir semblent entraver le processus de changement. Et on s'étonne encore de la régression du nombre de membres et des problèmes financiers. En fin de compte, l'assemblée générale a quand-même fini par approuver le budget 2018 avec une contribution pour continuer le lobbying. La majorité ne voulait pas s'arrêter à mi-chemin.

La discussion sur le budget a échauffé les esprits car les dépenses et les recettes sont loin d'être équilibrées. Si l'excédent de dépenses venait à durer, l'association risque d'épuiser son capital dans un avenir proche. Il faut donc charger le groupe marketing ainsi que le comité exécutif de chercher de nouvelles sources de revenus.

Un autre exemple d'inefficacité était la discussion autour d'un nouveau logo. L'assemblée d'octobre il a décidé que le groupe marketing devait concevoir un nouveau logo, celui-ci présente des ébauches en février et ensuite on se demande si on a vraiment besoin d'un nouveau logo et pourquoi le groupe marketing aurait pris cela en charge. Finalement le comité exécutif décide, suite à deux votes, de donner la préférence à un logo pour lequel le graphisme et l'écriture ne vont pas ensemble, de sorte à ce que celui-ci soit de nouveau confié au groupe marketing pour être modifié ...

Le comité exécutif a adopté un document de position de l'EAP sur le PAS (Parents Alienation

Syndrom) et le PA (Parental Alienation). L'EAP met en garde sur le fait que ces concepts peuvent être utilisés pour masquer la violence sur les enfants et sur leur mère. Ces deux diagnostics ne seraient pas des diagnostics de DSM (diagnostique et statistique des troubles mentaux) ou d'ICD et ne permettraient pas de nommer un véritable syndrome. Cela entraînerait davantage le risque qu'ainsi des enfants et des victimes de violences domestiques soient pathologisés. L'EAP recommande de ne pas utiliser ces diagnostics dans la gestion de rapports à des tribunaux dans le cas de demandes de divorce et de droit de garde. Le document de position sera prochainement publié dans son intégralité sur le site internet de l'EAP (www.europsyche.org).

Au cours d'un échange des représentants présents du « Science and Research Committee », de différents pays et de différentes spécialités, il a été mis en évidence à quel point l'intérêt porté aux recherches en psychothérapie a grandi et que de nombreuses activités sont en train d'émerger ou déjà en fonctionnement. Une contribution sur ce comité se trouve dans cette édition.

Instituts de formation continue de l'EAP

Pour la première fois s'est également tenu une assemblée à laquelle étaient invités les instituts de formation continue accrédités par l'EAP. Il est prévu qu'à l'avenir ils obtiennent également une chambre au sein des structures de l'EAP. Dans la première partie, le secrétaire général, Eugenijus Laurinaitis a fourni des informations concernant la structure de l'organisation et les objectifs de l'EAP. C'était plutôt ennuyeux pour les représentants des instituts qui connaissent l'EAP depuis longtemps. Ce qui était plus intéressant étaient les propos de la responsable des relations externes Nevena Calovska-Hercog sur la CEPLIS (le conseil de l'UEA pour les professions libérales) et les informations de la présidente sur le système ETSC qui pourraient être appliquées aux programmes de formation continue des instituts si on souhaite une reconnaissance européenne de la profession. Celia Scanlan, vice-présidente de l'EAP, a donné des informations générales concernant le fonds Mony Elkaim nouvellement créé et les objectifs de celui-ci et Ivana Slavkovic, régisseuse de l'EAP, a donné des informations concernant les nouvelles directives de l'EAP sur le travail avec



certains groupes de patients, ainsi que les documents de position de l'EAP.

Ces informations du sommet étaient globalement trop longues et pesantes pour une manifestation à laquelle participaient pour la première fois des représentants des institutions de formation continue de différents pays pour échanger. C'est pourquoi c'est devenu plus intéressant après la pause, lorsque les discussions sur les questions soulevées par les instituts ont pu avoir lieu.

Le groupe des statuts a été chargé de créer une chambre pouvant représenter les instituts de formation continue dans l'EAP.

Congrès sur l'éthique

À la suite des réunions s'est déroulé un congrès d'une journée complète de la commission éthique sur le thème « L'éthique dans la psychothérapie ». Environ 30 personnes y ont participé. Après une introduction de la présidente de

la commission éthique, Irena Bezic de Croatie, Tom Warnecke du Royaume-Uni a fait un exposé sur le thème « Le chat et la souris – le creuset éthique dans la pratique de la psychothérapie ». Il a démontré que les échelles éthiques auraient toujours une valeur contextuelle et culturelle et seraient soumises à des modifications de la société. Pour cette raison, les principes éthiques ne seraient jamais dénués de doutes et devraient toujours être remis en question dans le contexte de situations spécifiques dans la pratique thérapeutique.

Marie-Christine Soulie (SFU, Paris) a dépeint ce qu'elle enseigne dans la matière éthique dans le cadre de la formation en psychothérapie à la SDFU. Elle a souligné qu'il ne suffisait pas de transmettre la théorie sur des directives éthiques, mais il fallait également des exemples tirés de la pratique permettant de lancer des discussions sur des questions éthiques.

Enfin, Margret Aull (ÖBVP, Innsbruck) a parlé de l'éthique professionnelle des psychothérapeutes. Elle fait partie du conseil consultatif d'éthique du ministère fédéral autrichien de la santé et, de par son rôle, elle a à faire à de nombreuses plaintes pour des atteintes à des directives éthiques professionnelles. Elle a également évoqué des exemples ayant entraîné la création d'une directive pour la délimitation de la psychothérapie et de méthodes spirituelles et ésotériques.

La discussion est ensuite devenue passionnante lors d'un déjeuner où des questions et des exemples issus de la pratique ont pu être discutés en petits groupes et ensuite restitués à tout le cercle sur des posters.

Les participants ont trouvé le congrès fructueux et enrichissant.

Peter Schulthess est membre du comité de l'ASP et représente cette dernière communément avec Gabi Rüttimann à l'EAP

